



Évreux, le 23 janvier 2017

Politique de sécurité dans l'Eure : Bilan 2016 et perspectives 2017

Des résultats 2016 encourageants

Accompagnée d'une réforme de l'outil statistique des forces de l'ordre, la création en 2014 du service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) composé majoritairement de statisticiens de l'Insee a permis au ministère de l'Intérieur de disposer d'un vecteur de mise à disposition du grand public de données et d'analyses sur la délinquance, fiables et neutres.

Ces moyens permettent en ce début d'année 2017 de dresser le bilan de la politique de sécurité dans l'Eure en 2016.

- ***Des résultats positifs dans la lutte contre la délinquance***

Si le contexte national de l'année 2016 a impliqué le maintien d'une très forte sollicitation des effectifs de police et de gendarmerie pour lutter contre le terrorisme, dans le cadre du plan Vigipirate et de l'état d'urgence, il n'a toutefois pas affecté la mobilisation de ces services en matière de lutte contre la délinquance. Au contraire, dans l'Eure, le bilan en la matière est satisfaisant.

En premier lieu, **la délinquance d'appropriation (vols et cambriolages)** est globalement en baisse :

- les cambriolages dans les logements, en forte baisse en 2015 (14,2 %), sont en hausse en 2016 avec 1805 faits contre 1628 en 2015 (**10,9 %**) mais demeurent inférieurs à la moyenne des 5 dernières années (1874 faits).
- les vols de véhicules ont baissé de **2,6 %** (1338 vols contre 1374 en 2015), tendance continue depuis 2013 ;
- la baisse des vols sans violences contre les personnes s'est poursuivie pour atteindre **4,0 %** (3548 faits en 2015, 3406 en 2016) ;
- les vols violents sans armes, en baisse depuis 2012, ont été réduits de **6,2 %** par rapport à 2015 (322 faits en 2015, 302 en 2016) ;
- avec 17 faits de moins en 2016 (42 faits) qu'en 2015 (59 faits), les vols avec armes, qui étaient en légère hausse en 2015, connaissent une inversion de tendance.

Ces résultats démontrent la pertinence des plans élaborés pour lutter contre ces phénomènes. Ainsi faut-il souligner au titre de la mise en œuvre du plan départemental de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée, **le recours désormais systématique à la police technique et scientifique en cas de cambriolage** et la coopération renforcée des services. Le plan départemental de lutte contre les vols et les trafics de véhicules et de pièces détachées élaboré en 2014 a permis de renforcer la capacité d'analyse du phénomène avec le développement de l'exploitation de l'outil cartographique et l'intensification des opérations de sécurisation ciblées et dissuasives ainsi que de l'utilisation des véhicules équipés du système de lecture automatisée des plaques d'immatriculation (LAPI).

- **Une hausse statistique des atteintes aux personnes qui s'explique par la bonne mise en œuvre des politiques publiques**

S'agissant des **atteintes aux personnes**, les coups et blessures volontaires sont en hausse (+ 9,4 %) avec 1904 faits enregistrés en 2016 contre 1741 en 2015 ;

Ces dernières données sont à mettre en relation avec la poursuite du développement des **dispositifs d'aide aux victimes et de lutte contre les violences intra-familiales** qui visent à encourager les victimes à se rapprocher des forces de l'ordre. En effet, selon les enquêtes de victimation menées par l'Insee, seules 10 % des victimes de violences au sein du ménage déposent plainte. **Dès lors, l'augmentation du nombre de faits enregistrés par les services peut aussi être analysée comme un résultat positif de ces dispositifs.**

Enfin, seuls 5 cas d'homicides ont été recensés dans le département en 2016.

La vigilance des services de sécurité intérieure se focalise également sur diverses enquêtes visant à déstructurer l'économie souterraine, notamment dans le domaine du trafic de stupéfiants et à perturber par la présence de terrain les petits trafics locaux.

- **Un bon taux d'élucidation des affaires qui poursuit sa hausse en 2016**

Outre ce bilan des faits constatés, il convient d'évoquer l'**efficacité des services à les élucider**. Bien qu'ils aient été davantage mobilisés par la lutte contre le terrorisme, le travail d'enquête s'est pleinement poursuivi et leurs résultats sont là encore globalement positifs.

Ainsi, **les forces de police et de gendarmerie ont élucidé 42,4 %** des faits portés à leur connaissance. Ce taux d'élucidation était de 40,6 % en 2015.

- **Les perspectives 2017**

Dans un contexte de menace terroriste qui se maintient à un niveau élevé, l'activité des forces de l'ordre en 2017 devrait rester marquée par le contexte de l'état d'urgence et la mise en œuvre du plan Vigipirate.

Le phénomène de la radicalisation continue d'être au cœur des missions des services de renseignement. La priorité est donnée à la prévention de ce phénomène, avec l'aide de l'ensemble des services de l'État et des collectivités engagés sur ce sujet. Sera poursuivi le travail engagé en 2017 selon les axes suivants :

- assurer une prévention large auprès des jeunes, premières victimes de l'embrigadement radical ;
- sensibiliser et former les agents du service public et les acteurs de terrain susceptibles d'être confrontés au phénomène de la radicalisation ;
- garantir un accompagnement le plus individualisé possible pour les personnes susceptibles de basculer dans la radicalisation.

La lutte contre la délinquance et en particulier contre les cambriolages, les vols de véhicules mais aussi les trafics de stupéfiants et d'armes demeurent évidemment des priorités pour les forces.

Le travail de prévention de la délinquance menée par les maires dans les conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (9 CLSPD et 4 CISPD dans le département) se poursuit avec la priorité donnée à la rédaction et la mise en œuvre d'une stratégie locale, à la promotion des outils que la loi fournit aux maires, notamment le rappel à l'ordre et le conseil des droits et devoirs des familles, et au traitement individualisé des situations. À ce titre également, les référents sûreté de la police et de la gendarmerie continueront à conseiller les communes qui investissent dans la vidéo-protection, moyen, en complément de la présence humaine, d'assurer une fonction de dissuasion du passage à l'acte.

Dans ce contexte, l'engagement et la détermination des services de l'État à faire reculer la délinquance et baisser le sentiment d'insécurité au service de la population euroise demeurent entiers.

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35